

ACSE
Marché d'études n° 2005 33 DED 01
Coordination scientifique EHESS/GTMS-IRIS

**Programme d'études *Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM,*
2005-2008**

Note d'orientation, 27 juin 2008
sur les rapports définitifs rendus par les équipes en charge des enquêtes
sur les régions :

Auvergne
Bourgogne
Centre
Champagne-Ardennes
Corse
Franche-Comté
Guyane
Ile-de-France (équipe Sources et équipe Récit historique)
Languedoc-Roussillon
Limousin
Martinique-Guadeloupe
Provence Alpes Côte d'Azur
La Réunion
Rhône-Alpes

Direction scientifique : Gérard Noiriel, Iris-Ehess

Équipe de coordination scientifique : Anne-Sophie Bruno, Laure Pitti, Claire Zalc,
Gérard Noiriel, Philippe Rygiel, Alexis Spire, Yann Scioldo-Zurcher

La deuxième phase du programme de recherches *Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM* arrive à son terme. À l'instar des dix études du premier volet (2005-2007), les rapports finaux des quinze études régionales constituant le deuxième volet de ce programme (2006-2008) témoignent d'une forte mobilisation des équipes, malgré les contraintes de temps très courts (18 mois) qui ont pesé particulièrement lourd pour les régions où le déficit de travaux déjà réalisés sur l'histoire de l'immigration régionale a rendu l'exercice encore plus difficile. Ils développent des pistes de recherche souvent inédites en histoire et sociologie de l'immigration — citons d'emblée la singularité des DOM ; l'importance des échelles d'analyse, qui complexifient l'histoire des migrations ; le poids des logiques de recrutement dans les dynamiques migratoires régionales, la part encore trop méconnue du secteur agricole dans l'histoire de l'immigration au travail... Et viennent à la fois confirmer et enrichir les premiers résultats synthétisés dans la note d'orientation du 3^e séminaire de coordination, le 14 septembre 2007.

La coordination scientifique avait tout d'abord demandé aux chercheurs de quantifier les différentes immigrations d'étrangers qui se sont succédées dans les régions, cela sur la totalité de la période contemporaine, à partir de l'exploitation régionale des statistiques des étrangers et des naturalisés présents dans les recensements généraux de la population depuis 1851. Cette approche quantitative devait non seulement permettre de mieux connaître les fondements de la longue histoire migratoire française, mais aussi de fournir un « matériel d'enquête » susceptible d'impulser un travail de comparaison entre les données régionales et les moyennes nationales, voire d'impulser une comparaison entre les différentes régions, travail jusqu'alors rendu impossible par l'absence d'enquêtes coordonnées nationalement. Dans le même temps, les différents travaux devaient présenter les sources archivistiques existantes et compléter si possible, les répertoires déjà disponibles, soit enrichir ou remettre à jour ceux déjà effectués par Génériques en 1999. Les équipes avaient aussi à organiser un important travail de recension de l'ensemble des travaux menés en histoire et en sociologie de l'immigration, en présentant notamment les différentes études universitaires jusqu'alors jamais exhaustivement recensées et mises en commun, afin d'offrir un point de vue bibliographique enrichi d'ouvrages malheureusement trop souvent ignorés. Enfin, les études régionales devaient répondre aux attentes des directions régionales de l'Acse, produire un récit synthétique à partir de l'historiographie existante et ouvrir un premier questionnement ou offrir un point de vue sur les dynamiques mémorielles liées à l'immigration qui existent aujourd'hui dans les régions.

1- Inventaires des sources : un outil précieux pour des recherches à venir

A- Des sources riches

Dans le panorama des sources inventoriées, le travail réalisé en Ile-de-France par l'équipe de Génériques, en charge du volet Sources de l'étude régionale, confirme une nouvelle fois la richesse des perspectives ouvertes par le travail d'inventaire des sources de l'histoire de l'immigration. Il a donné lieu à un inventaire impressionnant. Les différents centres des archives publiques (nationales, départementales, communales) ont été prospectés, mais également d'autres centres d'archives comme les archives de la Chambre de commerce et d'industrie, des Eglises et des organismes culturels, des archives associatives non déposées dans un centre d'archives publiques. Enfin, les bibliothèques, médiathèques, instituts de recherche et centres de documentation, ainsi que les musées, les photothèques et cinémathèques tout comme certaines archives privées (familles, entreprises...), font également l'objet d'un dépouillement approfondi dans le rapport. L'équipe en charge du volet Sources de la région Ile-de-France s'est concentrée autour de plusieurs pistes, marquées par un effort de prospecter tous azimuts, un systématisme des recherches effectuées, mais également une inventivité des démarches — qui s'illustre dans l'important travail de recension des sources iconographiques notamment filmiques. Comme l'équipe le mentionne dès son introduction, le cas parisien est tout à fait remarquable car ici, plus qu'ailleurs, l'imbrication entre histoire locale et histoire nationale est particulièrement forte. L'inventaire réalisé par Génériques concède ainsi, à juste titre, une place importante aux centres d'archives à vocation nationale (qui représentent un tiers du rapport final). Ainsi des Archives nationales, mais également de la BIFI, de l'IMEC, etc. On peut noter l'effort fait de mentionner les conditions pratiques offertes aux chercheurs par les différents centres d'archives mentionnés dans le rapport par Génériques : les questions tant de l'accessibilité des sources que de leur consultation sont abordées dans l'introduction et tout au long du rapport.

Ces différentes approches se retrouvent, à des degrés variables, dans les inventaires réalisés par les équipes en charge de ce deuxième volet du programme. Toutes n'ont pas associé des archivistes à leurs équipes et les inventaires sont inégaux mais l'ensemble des rapports représentent désormais un capital accessible des sources pour impulser de nouveaux travaux à l'échelon régional ou national.

C'est un des apports du programme pour l'avenir de la recherche et qui pourra être, désormais, relayée par les représentants des archives départementales, présents, au côté des représentants des DRAC, dans la plupart des comités de suivi régionaux qui ont scandé le programme en régions.

1.1. Au-delà des archives départementales, une plongée dans les archives communales

En Rhône-Alpes, l'inventaire des archives disponibles complète celui déjà fait par Génériques. Il offre en particulier une exploration des archives communales des principaux lieux d'immigration, d'autant plus précieux que les données présentes dans les fonds communaux sont à la fois peu exploitées encore, et difficiles à localiser. On a là un nouvel exemple d'un matériau permettant de déclencher et de nourrir des recherches à venir.

En Ile-de-France, la vérification et l'enrichissement des cotes des séries départementales a constitué l'un de ses axes de recherches, à partir des notices publiées dans le désormais célèbre et indispensable guide des sources d'archives publiques et privées relatives aux étrangers, publié en 1999 par Génériques, en partenariat avec la Direction des Archives de France. Cette partie du travail a porté notamment sur l'ensemble des centres d'archives départementales de la région Ile-de-France, et il a été enrichi des très nombreux fonds municipaux. La prospection a ainsi été organisée dans l'ensemble des archives municipales des communes des départements de la région Ile-de-France, en étroite collaboration avec les directeurs des centres d'archives. Là encore, l'ensemble des cotes mises en valeur grâce au travail de recension représente autant de promesses de travaux à venir.

La même démarche quant à l'exhaustivité de l'inventaire a été entreprise en région Provence Alpes Côte d'Azur par Génériques, associée à l'équipe de recherche de l'université de Nice.

Le rapport sur la Corse présente un inventaire des fonds conservés par la ville d'Ajaccio. Ainsi, la capitale de la Corse-du-Sud possède d'intéressants documents portant sur la venue dans l'île, pendant la Première Guerre mondiale, de réfugiés, de prisonniers de guerre ou d'étrangers venus combler les besoins en main-d'œuvre. D'autres fonds, plus contemporains, présentent aussi les associations d'immigrés qui se sont structurées dans la seconde moitié du vingtième siècle.

L'équipe en charge de la région Auvergne a, quant à elle, porté une attention toute particulière à la presse. Les journaux locaux ont été en partie dépouillés, de façon à sélectionner les articles concernant l'immigration — constituant une précieuse base de données pour l'histoire de l'immigration dans cette région.

1.2. L'importance des fonds privés

En Ile-de-France, un effort particulier a été entrepris par l'équipe de Génériques autour des fonds d'archives privées déposées dans les institutions publiques : Archives nationales (fonds de l'académie Julian, du siège social du Service social d'aide aux émigrants ou encore du groupe de l'industrie métallurgique de la région parisienne) ; Archives départementales et notamment en Seine-Saint-Denis (série J) où un effort particulier a été entrepris, depuis une dizaine d'années, pour le recueil de documents privés d'origine diverse. Le dépôt par l'Institut CGT d'histoire sociale, dans les années 1990, d'une partie importante de ses archives, mais également le dépôt des archives du PCF aux archives départementales du 93 expliquent, pour une part, l'importance de ces sources d'origine privées, relatives notamment aux organisations et syndicats « proches » du PCF (Mouvement de la Paix, Union régionale Ile-de-France CGT, mais aussi Fédération des travailleurs de l'habillement chapellerie ou Fédération nationale des syndicats des ouvriers coiffeurs..). La recension est impressionnante et ne se limite pas aux organisations militantes. On y trouve également des archives d'entreprises, des dossiers d'architectes relatifs aux foyers de la SONACOTRA, etc.

Cette prospection a été étendue à d'autres centres d'archives : consulaires, ecclésiastiques, associatives... Le rapport produit aussi l'inventaire des sources déposées à la Chambre de commerce et d'industrie, et relatives aux étrangers (correspondance relative à la main-d'œuvre étrangère, chambres de commerce étrangères, etc.). Mais il comporte également une partie importante consacrée aux archives des Eglises et des organismes cultuels, déposées à l'Archevêché de Paris, mais aussi au service des communautés étrangères et des prêtres étudiants étrangers du diocèse de Paris et aux archives franciscaines provinciales, ou encore de quelques archives paroissiales paroisse du Kremlin-Bicêtre ou de Mandres-les-Roses. Les fonds inventoriés donnent matière à la fois à une histoire de l'attitude de l'Eglise face aux étrangers mais également à celles des pratiques religieuses des populations immigrées. Parmi les cultes non catholiques, seul le culte musulman est évoqué par le biais de la confrérie soufie Alawiya, et l'on peut regretter l'absence d'un inventaire portant sur d'autres institutions cultuelles (Consistoire, Conseil consultatif des musulmans de France, Coordination nationale des Musulmans de France). Mais peut-être les archives ne sont-elles tout simplement pas disponibles ? Le rapport comprend également une liste d'archives associatives non déposées dans une institution publique – Cimade, FASTI, Maison russe de Sainte-Geneviève des Bois...

D'autres équipes régionales se sont également attachées à inventorier les fonds privés. Ainsi, l'équipe en charge de la région Auvergne met l'accent sur l'importance des fonds d'archives familiales conservées par des descendants d'immigrants, et des archives associatives.

1.3. Sources iconographiques, sonores et filmiques

En Ile-de-France, une part importante du travail d'inventaire des sources de l'histoire de l'immigration a porté sur les sources iconographiques et filmiques auprès de la BIFI, du Forum des images ou encore de Gaumont-Pathé Archives. Là encore, l'inventaire recèle de découvertes et notamment des collections iconographiques impressionnantes, qui vont des estampes aux affiches en passant par les cartes postales, diapositives, photographies... Les différentes images, notamment des actualités cinématographiques, concernant les étrangers sont inventoriées avec précision. Mais on note également un relevé des documentaires très utile, et qui fait le pendant des travaux effectués dans bon nombre d'autres régions (Nord Pas de Calais, Midi-Pyrénées par exemple). Enfin, l'ensemble des musées de la région est indiqué à la fin du rapport, ce qui permet là encore d'ouvrir les perspectives de recherche à des sources originales — que l'on peut voir, d'ores et déjà, mobilisées. Dans son volet « récit », l'étude réalisée par l'équipe de Paris VII sur la région Ile-de-France est illustrée par une très riche collection de photographies mettant en scène la vie quotidienne de l'immigration italienne et espagnole dans la capitale (lieux d'habitation, mariages, scènes de travail).

De même, en Languedoc-Roussillon, l'équipe a fait un effort particulier sur les archives les plus récentes, en intégrant les sources audio-visuelles (fonds INA). Et l'inventaire présenté par l'équipe en charge de la région Auvergne a montré, en ce qui concerne le Puy de Dôme, la richesse du fonds iconographique en provenance du service régional de la police judiciaire. Le rapport de la région Bourgogne consacre plusieurs pages à « l'histoire des étrangers en Bourgogne et l'image », présentant une sélection de photographies — notamment sur la Grande Guerre — et cartes postales, conçue à la fois comme une illustration du texte et un moyen de montrer « l'intérêt d'un travail plus étoffé sur l'image et l'histoire des étrangers ». Pour la Corse, on note d'intéressantes photographies conservées par la bibliothèque universitaire de Corte. Des cartes postales portent sur des « mendiants italiens » en 1906, « la colonie Grecque » de Cargèse ainsi que sur la Grande Guerre. D'autres collections de cartes postales sont aussi conservées par les Archives départementales de Bastia dans lesquelles tout un fond de cartes anciennes a été déposé. L'équipe a aussi étudié les archives télévisuelles de la chaîne locale France 3 Corse. De courts reportages issus de journaux d'informations présentent notamment la vie associative de l'île avec l'exemple de fêtes marocaines organisées en 1984 ; au-delà d'une approche culturelle, l'inventaire rappelle aussi les dérives xénophobes de la société corse. À titre d'illustration, notons au terme des

années 1980 des reportages portant sur le plasticage d'associations d'étrangers, et les témoignages d'immigrés récemment arrivés. L'initiative de cet inventaire est, une fois encore, fort utile, l'Institut national de l'audiovisuel ne possédant pas toujours un inventaire détaillé portant sur les émissions diffusées par les chaînes de télévision régionales.

Enfin, les équipes en charge des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion présentent des lithographies, des planches photographiques et des carnets de voyages qui ont été dressés à la fin du dix-neuvième siècle, dans la plus grande tradition des relevés ethnographiques tels qu'ils étaient enseignés par la métropole coloniale. L'équipe en charge de la Réunion a ainsi inventorié les portraits anthropométriques de Désiré Charnay ; les lithographies d'Antoine Roussin, réalisées durant la décennie 1860 présentent elles aussi des portraits de populations vivant dans l'île, dont évidemment les immigrés qui s'y sont installés. Les archives départementales de la Martinique conservent aussi une série de cartes postales mettant en scène des immigrés indiens.

B- Des historiographies différenciées

Plusieurs études confirment les résultats émanant du premier volet du programme, soulignant l'impact des contextes et orientations régionales, tant sur le plan universitaire que politique. Ainsi, en Champagne-Ardenne, l'évolution du nombre de mémoires consacrés à l'immigration dans cette région montre que l'attention des observateurs et des chercheurs à ce sujet n'a commencé à devenir importante qu'au début des années 1990. Dans ces travaux, l'immigration est appréhendée par le biais de la main-d'œuvre des bassins industriels des Ardennes et, principalement, par celui de l'intégration urbaine des populations étrangères dans les Ardennes. Cette particularité tient au poids des études menées à l'université de Reims dans les cursus d'aménagement du territoire et d'histoire, lesquelles ne sont pas pour autant des travaux dédiés à l'histoire de l'immigration, d'où le caractère pionnier de cette recherche.

L'historiographie de la région Corse, quant à elle, montre combien l'immigration a été une source de travaux anciens, mais a aussi été réinterrogée à l'aune des questions politiques propres à l'île. Ainsi, on trouve des ouvrages publiés avant la Première Guerre mondiale consacrés aux communautés italiennes et grecques. En langue italienne, ou en langue vernaculaire corse, ils seront régulièrement publiés tout au long du siècle et mentionneront notamment des données sur les populations italiennes. Par contre, les travaux universitaires s'intéressant aux étrangers ne sont construits qu'à partir des années 1980 et entrent souvent en

résonance avec le mouvement indépendantiste et nationaliste. On peut ainsi découvrir des travaux de recherche portant sur *L'analyse ethnique de la population de la région Corse d'après le mouvement de l'année 1982* (thèse de médecine) ; *L'évolution du discours revendicatif corse à travers l'exemple des étrangers* (maîtrise de géographie) ou *L'évolution du discours nationaliste corse : l'exemple des étrangers* (maîtrise de géographie).

Dans les départements d'outre-mer, surtout en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion, on remarque une même tendance historiographique : si quelques ouvrages datent du premier vingtième siècle et font référence à quelques communautés étrangères présentes dans l'île, ce n'est que dans les dernières décennies du siècle que l'histoire de l'immigration a réellement été construite. Si, tout comme en métropole, ces études sont menées dans les deux dernières décennies du siècle, on note qu'elles sont généralement nées avec la création d'universités locales, qu'elles succèdent à une première série de travaux portant sur l'esclavage et que ce n'est qu'après la mise au jour d'études sur l'engagisme que l'immigration est abordée comme un sujet historique autonome.

Entre régions où les références bibliographiques sont déjà nombreuses et celles où peu de travaux spécifiques existent (Limousin), l'effort de recensement bibliographique constitue, en soi, une avancée pour les historiens.

2- Une focale régionale, des échelles d'analyse multiples

2.1. Logiques frontalières

Les « régions – frontières », telles la Champagne-Ardenne, le Languedoc-Roussillon, certains des DOM, Rhône-Alpes ou encore la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, présentent des caractéristiques particulières, qui gagnent à être comparées. Si toutes sont marquées par des migrations de proximité, le brassage des populations, la chronologie de ces histoires migratoires, les logiques qui les sous-tendent, la perception et le rapport aux étrangers-voisins, présentent à la fois des points communs — notamment sur le terrain de la xénophobie — et des différences notables.

Ainsi, la particularité frontalière de la Franche-Comté a pour conséquence d'en faire une région de mono-immigration, ou plus exactement de bi-immigration, jusqu'à la Première Guerre mondiale — ce qui n'est pas le cas, par exemple, de la Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, la principale nationalité étrangère présente dans la région au début du 20^e

siècle est en effet constituée par la population suisse (42% des étrangers en 1901). Quant à l'implantation d'une importante communauté allemande (33% des étrangers en 1901), elle traduit elle aussi la prégnance de la logique transfrontalière, celle-ci étant liée à l'annexion de l'Alsace-Lorraine mosellane en 1871. L'annexion entraîne en effet un fort afflux d'Alsaciens-Lorrains sur le territoire de Belfort. Cette spécificité d'une immigration frontalière n'est pourtant pas une donnée immuable : elle ne contribue à développer un important flux de populations que dans la deuxième moitié du 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Durant l'entre-deux-guerres, cette logique frontalière tend à disparaître et ne joue plus, dans une moindre mesure, que pour les Suisses, qui constituent toujours le deuxième groupe national étranger de la région. Après la Belle Époque, les spécificités frontalières ne jouent ainsi plus aucun rôle dans l'immigration franc-comtoise, y compris à l'extrême fin du 20^e siècle, contrairement à ce que l'on rencontre en Lorraine à la même époque.

Autre type d'espace frontalier, la région Champagne-Ardenne, quant à elle, est marquée par un peuplement contrasté et présente la particularité d'avoir constamment été partagée entre deux vocations contradictoires : la guerre (les occupations militaires ont donné lieu à un flot incessant de troupes prussiennes, allemandes, autrichiennes espagnoles et russes) et le négoce. Dans les discours scientifiques et politiques, l'identité de la région s'est toujours construite par rapport au terroir, en faisant abstraction de la présence étrangère. En dépit des nombreuses occupations militaires et de l'intensité des échanges commerciaux, la figure de l'immigré n'apparaît ni dans les inventaires des ressources matérielles et humaines du territoire, ni dans les travaux des sociétés savantes locales. À la fin des années 1930, cette région frontalière est particulièrement touchée par les tensions xénophobes : les étrangers sont assimilés à des ennemis de l'intérieur, les Polonais sont traités de « boches » et certains Tchèques sont internés dans les camps de la Somme.

Les départements d'outre-mer sont aussi confrontés à un nouveau phénomène de migrations de proximité qui apparaît dans le milieu des années 1970. En Guyane, en Martinique et en Guadeloupe, des migrants pauvres, originaires des pays voisins ou de la Caraïbe, s'installent avec l'idée de bénéficier d'un progrès social. Dans le même temps, le conflit surinamais de 1986-1989 a conduit de nombreux réfugiés vers la Guyane qui, en retour, créa des « communes communautaires » pour les accueillir. À la Réunion, une immigration venue de Mayotte s'est aussi intensifiée. Ces immigrés de proximité, qui partagent souvent la même langue et une culture insulaire proche, sont néanmoins pris au cœur de mouvements xénophobes importants.

Le cas de Paris confirme, en creux, ces traits propres aux régions – frontières. Contrairement aux régions frontalières qui ne recevaient que des migrants des pays proches, le bassin de recrutement de la région parisienne durant la deuxième partie du 19^e siècle est très large, tant du point de vue des nationalités (Belges, Suisses, Polonais, Espagnols, Allemands et Italiens) que des appartenances sociales (manœuvres, employés de commerce et hommes d'affaires). Autre différence : contrairement aux régions frontalières, où de très violents mouvements xénophobes se produisirent durant les époques de crise économique, les incidents tournés contre les étrangers en région parisienne n'ont jamais dégénéré en lynchage comme à Marseille en 1881 ou à Aigues-Mortes en 1893. Il se peut que l'important brassage entre provinciaux de nombreuses origines et étrangers de diverses nationalités explique cette moindre violence.

2.2. Originalités régionales et variations intra-régionales

L'analyse des spécificités régionales, au regard de l'histoire de l'immigration à l'échelle nationale, constitue un premier axe de croisement entre les différentes études. Même s'il est encore trop tôt pour développer l'ensemble des comparaisons et des logiques d'écart, réelles ou supposées, entre les régions, c'est un des axes forts pour des recherches futures.

Ces spécificités peuvent, en premier lieu, ressortir de chronologies décalées, ou résulter des différences de statuts et de nationalités des migrants selon les territoires, enfin de la mobilité ou de la sédentarisation de ces derniers, en fonction de la variété du marché du travail qui les emploie. Ainsi, la région Auvergne se caractérise par le fait que, pendant longtemps, l'immigration a été très faible. Jusqu'à la guerre de 1914, en effet, cette région montagnaise a surtout été une zone d'émigration. Dès le 18^e siècle, on note un fort mouvement de départs à l'étranger (notamment en Espagne). Au 19^e siècle, les migrants auvergnats travaillent fréquemment aux côtés des migrants étrangers dans les exploitations agricoles, les mines, les chantiers de travaux publics. La chronologie des mouvements migratoires plus récents apparaît décalée comparée aux flux nationaux. En 1901, on ne compte encore qu'environ 2 000 étrangers dans les 4 départements qui composent la région. Le véritable démarrage se produit dans les années 1920, avec un flux d'immigration supérieur à la moyenne nationale (ce qui s'explique par la faiblesse des effectifs initiaux). 20 000

étrangers sont recensés en 1931. La moitié d'entre eux vivent dans le Puy de Dôme, attirés par l'usine Michelin de Clermont-Ferrand. À noter la présence d'un fort contingent d'Algériens (1000) appelés dans les usines de guerre pendant la Première Guerre mondiale. Au cours des années 1920, on constate l'arrivée des premiers contingents de Portugais. Mais ce sont les Italiens qui deviennent les plus nombreux (un tiers du total des étrangers) supplantant les Espagnols. Fait notable, la proportion des étrangers diminue faiblement pendant la crise des années 1930. L'Auvergne est affectée, comme le reste de la France, par la reprise de l'immigration au cours des « trente glorieuses ». Le flux espagnol qui a repris dès 1937, en raison de l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés antifranquistes, est relayé par une immigration économique importante. Mais le phénomène le plus significatif tient à l'afflux massif et brutal des Portugais, qui constituent plus de 50% de la population étrangère de la région dans les années 1970. La crise économique, qui éclate au milieu des années 1970, va provoquer une forte diminution de l'immigration. Une petite diversification des lieux d'origine se constate néanmoins, avec l'arrivée d'un petit nombre d'immigrants yougoslaves, turcs, et marocains.

De même, en Rhône-Alpes, même si l'originalité est difficile à définir à l'échelle d'une région à la fois grande et diverse, qui voit coexister des départements très tôt urbanisés et industrialisés et des départements montagnards, dont certains sont des départements frontaliers ; si les populations que l'on retrouve dans ces différents espaces, le calendrier des migrations, comme la place prise par les étrangers dans les structures économiques diffèrent d'un lieu à l'autre, le calendrier des migrations et la composition des populations étrangères constituent bel et bien une originalité à l'échelle régionale. Les migrations de masse apparaissent tardives pour une région de forte et précoce industrialisation. Le pourcentage d'étrangers présents en Rhône-Alpes est inférieur à la moyenne nationale avant la Première Guerre mondiale, il correspond peu ou prou à celle-ci entre les deux guerres, et ne la dépasse qu'après la Seconde Guerre mondiale. D'autre part, la présence italienne est ici forte, ancienne et durable, ce qui est en partie lié au rattachement de la Savoie. Cette spécificité s'estompe au vingtième siècle. Rhône-Alpes est alors, comme la région parisienne ou la région provençale- un carrefour que caractérise l'extrême diversité des populations passant par la région.

L'échelle régionale n'est donc pas la seule valable, et nombre d'équipes resserrent la focale en montrant tout l'intérêt d'autres échelles d'analyse.

Ainsi, dans l'histoire migratoire de la région Champagne-Ardenne, la population étrangère s'est accrue au cours du 19^e siècle mais de façon contrastée : au recensement de 1866, le département des Ardennes compte plus de 11 % d'étrangers (soit l'un des départements ayant le plus fort taux), tandis que la Marne n'en compte que 3,9 % (soit 1 point de plus que la moyenne nationale) ; l'Aube et la Haute-Marne affichent des taux plus résiduels, respectivement 1,9 % et 1,6 %. Les Ardennes et la Marne sont aussi les départements qui présentent la plus forte concentration ouvrière, tandis que l'Aube fait figure de département à dominante rurale. Le contraste entre les Ardennes et le reste de la région s'accroît au début du 20^e siècle, lorsque la vallée de la Meuse recrute de la main-d'œuvre tant locale qu'étrangère, pour le développement de la métallurgie et des ardoisières. Se constitue ainsi une opposition entre le nord, terre d'immigration, et le sud de la région, peu concerné par le phénomène, qui perdure jusqu'à la Première Guerre mondiale. La paix revenue, la région est dévastée par l'intensité et la durée des opérations militaires mais ce sont cette fois-ci l'Aube et la Haute-Marne qui font le plus appel à l'immigration. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Aube connaît une croissance de 50 % du nombre d'étrangers et atteint un niveau comparable à celui des Ardennes. Dans toute la région, les employeurs font pression pour obtenir de pouvoir garder les prisonniers de guerre allemands et italiens, dont la présence s'estompe au milieu des années 1950 seulement.

De même, il existe de très forts contrastes dans la répartition des immigrants en Languedoc-Roussillon. La partie montagneuse, et plus particulièrement la Lozère, a été une zone d'émigration continue aux 19^e et au 20^e siècles. Il faut souligner aussi la spécificité des zones frontalières, notamment la Cerdagne où les va et vient entre la partie française et la partie espagnole ont été constants depuis deux siècles. L'étude montre qu'il existe aussi des spécificités locales. On peut retenir le cas de la commune de Capestang où s'est fixée, dès le milieu du 19^e siècle, une petite communauté espagnole composée de commerçants, d'artisans et d'ouvriers agricoles, originaires d'Andalousie et de Catalogne. Outre les Pyrénées Orientales, fortement marquées par la question frontalière, les deux départements qui ont accueilli le plus grand nombre d'immigrants sont l'Hérault et l'Aude, dominés par la viticulture. On peut noter aussi une présence récurrente des immigrants dans les zones industrialisées du département du Gard (dans la sériculture au 19^e siècle, dans les mines de charbon au 20^e siècle). Aujourd'hui ce sont surtout les grandes villes, comme Montpellier, Perpignan et Béziers, qui accueillent les immigrants.

À une échelle micro, l'attention apportée aux quartiers d'immigration, dans l'étude Ile-de-France, ou aux dimensions du logement et de l'habitat, dans l'étude de la région Centre, montre toute la richesse d'une telle approche.

L'implantation des étrangers dans la capitale à la fin du 19^e siècle dessine des quartiers d'immigration qui perdurent par la suite. Le premier lieu phare de l'immigration italienne est l'ensemble Bastille - Faubourg Saint-Antoine - Nation, en raison de la proximité de la gare de Lyon. Le second est le quartier Villette - Pont de Flandre, le long d'un bassin industriel. Parallèlement, des micro-quartiers juifs se constituent : en premier lieu le *Pletzl* (« petite place » en yiddish) qui rassemble les casquettiers, fourreurs et maroquiniers dans le Marais, et celui de Montmartre surtout habité par des tailleurs roumains. Dans l'entre-deux-guerres, Belleville devient également un haut lieu de la vie communautaire yiddish. À partir des grands travaux haussmanniens, le rejet en proche banlieue d'industries sales y draine une population de travailleurs étrangers désireux d'habiter au plus près de leur lieu de travail : Montreuil comme extension du Faubourg Saint-Antoine, Aubervilliers pour l'industrie chimique liée à l'utilisation de déchets provenant des abattoirs de La Villette, Saint-Denis et Saint-Ouen pour l'industrie métallurgique. Le boom de l'immigration dans l'entre-deux-guerres confirme l'implantation des étrangers dans la petite couronne et en Seine-et-Oise, d'une part à cause des difficultés de logement dans la capitale, d'autre part en réponse à l'offre du marché du travail dans ces communes. Après 1945, les quartiers d'immigration demeurent le Nord et l'Est de Paris ainsi que la proche banlieue ouvrière, la crise du logement donnant lieu à l'émergence de gigantesques bidonvilles (Champigny pour les Portugais, La Folie à Nanterre pour les Algériens). Au milieu des années 1970, des cités HLM marquées par le gigantisme (4 000 à La Courneuve, Francs-Moisins à Saint-Denis) remplacent les bidonvilles.

L'attention apportée au logement et à l'habitat constitue une des originalités de l'étude de la région Centre, et ce à différentes périodes, au point que les transformations dans les formes d'inscription de la présence étrangère apparaissent ici comme un fil rouge et un révélateur des transformations des processus migratoires, des formes d'encadrement des migrants et des conditions de l'intégration à la société française. À la cité, quelque peu isolée, qui souvent abrite, mais dans des conditions matériellement différentes, une main-d'œuvre étrangère et une main-d'œuvre locale, réunie sous la férule d'un patronat très présent, succèdent — ou plutôt se superposent — le foyer de travailleurs et le regroupement des familles, dans le logement social d'une ville grande ou moyenne (après souvent un passage par l'habitat dégradé de centre ville ou d'autres formes de logement précaire), signe à la fois

d'une intervention accrue de l'État et d'une transformation des structures industrielles et des stratégies patronales. La fixation des individus et des familles semblant après la Seconde Guerre mondiale avoir moins d'importance que l'existence d'un réservoir de main-d'œuvre au sein duquel il est possible de puiser selon les besoins. En ce sens, les migrants de la fin du 20^e siècle s'insèrent souvent dans un environnement social plus complexe, marqué par la dissociation du lieu de travail et du lieu de résidence, que ceux – la majorité du moins – arrivés au cours des périodes précédentes.

Comme en région Centre, cette attention portée au logement, facteur d'isolement parfois plus que vecteur de socialisation, constitue un fil rouge de l'étude consacrée à la région Bourgogne. Celle-ci décrit tout d'abord avec minutie les premiers cantonnements, notamment au Creusot, dans lesquels sont logés les immigrés en large majorité (mais non exclusivement) coloniaux, recrutés pour l'économie de guerre entre 1916 et 1918. Les logements en cantonnements, où les nouveaux arrivants sont regroupés par nationalité ou origine géographique, accentue l'isolement des migrants. « Entourés d'une palissade surmontée de barbelés », ils s'apparentent à des « camps établis à l'écart de la population française selon une logique d'enfermement et de séparation ethnique », qui constitue « une première dans la région ». On aurait tort de penser que ces cantonnements, conçus comme transitoires, ne concernent que le seul moment de la Grande Guerre. L'étude de la région Bourgogne montre que, y compris durant les « Trente Glorieuses », ces cantonnements font office d'hébergement pour une nouvelle vague de migrants coloniaux, dans le contexte de crise du logement qui marque l'après-Seconde Guerre mondiale. Aux cantonnements s'ajoutent les « baraques », les « dortoirs collectifs » et autres « préfabriqués », dans lesquels les entreprises logent le personnel « nord-africain », lorsqu'il s'agit de célibataires. Les Algériens venus avec leur famille, quant à eux, sont logés en cité d'urgence, voire, comme c'est le cas dans la petite commune rurale de Selongey, dans des bâtiments moins précaires construits par les entreprises. Une autre voie est suivie par les familles d'immigrés d'Europe du Sud : l'achat à bas prix et la restauration de vieilles maisons, au centre (c'est le cas de familles italiennes et espagnoles au Creusot) ou à la périphérie des villes (familles portugaises à Digoïn).

2.3. La singularité des DOM

Les départements d'outre-mer ont tous connu un important bouleversement avec les lois de départementalisation de 1946. Les colonies issues du premier empire colonial français accédaient à une politique d'assimilation avec la métropole qui n'a pas eu lieu dans les autres territoires coloniaux français. Contrairement à ce qui s'était fait en Algérie un siècle auparavant, cette départementalisation s'effectuait non pas dans une logique d'assimilation juridique mais dans une logique de rattrapage, de « mise à niveau » économique et social. Si les applications des lois ont varié d'un département d'outre-mer à l'autre, on note cependant une similitude dans l'immigration de nationaux : la métropole va organiser une importante migration de métropolitains fonctionnaires, chargés de la création ou de l'extension de service de l'État (enseignement, hôpitaux, services sociaux) sur des modèles administratifs similaires à la métropole. Dans la même logique d'industrialisation, la base de Kourou, dont la dimension géopolitique n'est plus à démontrer, est créée. Enfin, à partir de 1975, l'Etat impulsait une nouvelle domestication de l'espace agricole avec la mise en place d'un « plan vert » dans les savanes du milieu du littoral. Son coût trop élevé et l'absence domageable de migrants firent échouer l'initiative qui vit, à terme, la seule implantation de deux communautés hmongs. Enfin, depuis les années 1990, on note dans tous ces départements une nouvelle forme prise par l'immigration métropolitaine : des populations non fonctionnaires, aux conditions sociales souvent difficiles y migrent désormais. Les services sociaux sont, pour la première fois de leur histoire, confrontés à une prise en charge de métropolitains, ce qui n'était pas même imaginé durant les décennies précédentes.

Une autre singularité, administrative, des DOM est également à prendre en considération. Contrairement au modèle en vigueur en métropole, les statistiques ethniques, doublées d'une approche sociale, ont longtemps été pratiquées outre-mer. Entre 1848 et 1881, des catégories telles « indiens, chinois, africains ou indigènes » sont utilisées. Jusqu'en 1936, d'autres catégories renvoient à l'origine réelle ou supposée des individus : on mentionne « des cafres, des arabes, des chinois ». Ici encore, les termes n'ont aucune réalité d'origine, le terme chinois renvoyant aux personnes asiatiques non indiennes, le terme arabe mentionnant quant à lui les personnes indo-musulmanes. Ce n'est qu'en 1967 que les recensements de population sont dressés à partir des lieux de naissance. L'étude de l'équipe Réunion compare de façon très intéressante ces usages dans les différents DOM.

3- Migrations économiques ou migrations forcées : une histoire renouvelée par la focale régionale

A- Migrations économiques

3.1. Le lien traditionnel entre immigration et industrialisation

Si nombre d'enquêtes insiste sur la relation nodale entre immigration et industrialisation, la focale régionale amène à en nuancer la chronologie.

Ainsi, en région Centre, l'immigration de masse est ici relativement récente, du fait d'une industrialisation tardive liée à la déconcentration des activités industrielles parisiennes. Les effectifs sont au 19^e siècle modestes. L'immigration de la première partie du 20^e siècle se traduit par une présence étrangère diffuse dans les campagnes et quelques concentrations liées directement à la présence d'une usine dont la main-d'œuvre étrangère est souvent dominée numériquement par une nationalité — Polonais à usine métal du Pied de Selle à Issoudun (Indre) et aux fonderies de Rosières (Cher), Russes et Ukrainiens à l'usine de caoutchouc Hutchinson à la Châlette sur Loing (Loiret). Les années 1960 et 1970 voient en revanche des arrivées massives d'immigrés, souvent en provenance du Portugal et du Maghreb, phénomène qui touche la plupart des grandes villes de la région et est liée aux formes de cette industrialisation tardive. Notons, en outre, que le rapport de la région Centre insiste aussi sur l'importance des chantiers pour l'histoire des migrations, lieux de travail, de confrontation parfois aussi. Ils constituent tout au long de la période, même si l'absence de sources en rend souvent l'étude difficile, l'un des lieux par excellence du travail et de la présence immigrée.

À l'inverse, en Franche-Comté, plus précocement industrialisée, une des particularités de la région réside dans le fait que l'industrialisation y est en grande partie liée aux mouvements migratoires, non seulement en raison d'un important afflux de main-d'œuvre étrangère (en cela, la Franche-Comté ne s'éloigne pas du schéma observé sur le reste du territoire national), mais aussi, et de façon plus originale, pour le rôle joué par les entrepreneurs étrangers venus s'installer dans la région. Les flux migratoires en provenance de la Suisse voisine ont ainsi contribué à l'industrialisation du Doubs, imprimant leur marque au développement de l'industrie agroalimentaire et mécanique de Pontarlier et au développement de l'industrie horlogère de Besançon et de la vallée du Haut-Doubs. L'implantation d'industries suisses du côté français de la frontière est en partie liée au souci de contourner les barrières douanières dans un contexte de protectionnisme croissant. Ce phénomène continue à nourrir un important flux de travailleurs suisses jusque dans l'entre-deux-guerres. Selon un schéma proche de celui rencontré pour les Suisses du Doubs, les flux

migratoires en provenance d'Allemagne contribuent à la fois à la croissance de la main-d'œuvre ouvrière, mais aussi au développement du tissu industriel belfortin : le nombre important d'entreprises alsaciennes transplantées sur le territoire français après l'annexion contribue ainsi au développement de l'industrie textile et métallurgique du territoire de Belfort. Cette participation au mouvement d'industrialisation explique la faible implantation des étrangers dans les départements les plus ruraux, qui sont aussi les moins peuplés, à savoir le Jura et la Haute-Saône. La seule exception au lien entre industrialisation en milieu urbain et immigration est le recrutement d'Italiens dans les activités liées au bois (coupe et scieries) dans le Jura, à la Belle Époque.

3.2. L'importance de l'agriculture

Plusieurs études mettent en lumière cette caractéristique trop longtemps ignorée de l'histoire de l'immigration. Comme le souligne l'équipe en charge de la Champagne-Ardenne, les travaux sur la région étudient l'immigration principalement dans les zones industrielles et le cadre urbain mais très peu d'études évoquent le rôle des travailleurs immigrés dans la remise en culture des campagnes et dans le développement de l'agro-industrie, alors que les archives publiques témoignent de l'importance du phénomène. En Champagne-Ardenne, les flux les plus anciens et les plus constants sont en effet liés au travail agricole et à l'affouage. Après 1850, beaucoup de jeunes gens venus de Belgique ou du grand duché s'installent à Reims et trouvent à s'employer comme domestiques d'écuries. Des bûcherons belges commencent par venir comme migrants saisonniers puis se sédentarisent peu à peu dans les forêts champenoises.

De même, en région Centre, l'industrialisation ayant été tardive et les grandes exploitations agricoles nombreuses, le secteur agricole a longtemps employé une part notable de la main-d'œuvre étrangère régionale, et aujourd'hui encore la présence des étrangers dans le secteur agricole peut être localement importante. Les formes de cette présence ont varié dans le temps. Les Belges, au 19^e siècle, sont salariés mais parfois aussi exploitants agricoles. Les plus nombreux sont, durant l'entre-deux-guerres, les Polonais, et parmi eux, on note une proportion importante de femmes. Les Turcs sont aujourd'hui nombreux dans la région de Romorantin à travailler dans le maraîchage et le bûcheronnage, mêmes s'ils sont logés dans les logements du secteur social de la ville, cependant que des agriculteurs du nord de l'Europe (Hollandais en particulier) reprennent des exploitations agricoles de bonne taille.

Plus marquante encore, l'originalité de la région Languedoc-Roussillon tient au fait que le facteur économique majeur qui explique l'intensification de l'immigration au 19^e siècle, est le développement de la viticulture. La crise du phylloxera et la modernisation de l'économie viticole provoquent une concentration de la production et l'afflux d'ouvriers agricoles, majoritairement d'origine espagnole. L'ampleur de ces mouvements est telle que dès le début du 20^e siècle, la région Languedoc-Roussillon se place au-dessus de la moyenne nationale pour le taux de population étrangère. En 1931, ce taux dépasse les 10% ; contre 7% environ en moyenne nationale. Le rapport donne ainsi des indications très précieuses sur ce secteur d'activité viticole, qui a toujours employé un grand nombre d'immigrants, mais n'a pas encore attiré suffisamment l'attention des historiens. Jusqu'à la Première Guerre

mondiale, les Espagnols constituent de loin la première communauté étrangère de la région. Le tiers des immigrants espagnols vivant en France habite le Languedoc-Roussillon en 1911. Il faut noter toutefois le fort développement de l'immigration italienne dès la fin du 19^e siècle, qui perdure au cours des années 1920, tandis qu'on constate un élargissement des zones de recrutement, illustré par l'arrivée d'un grand nombre de Polonais, embauchés par la mine de charbon de Grand'Combe (Gard). L'immigration italienne se développe surtout dans l'agriculture, contribuant à maintenir en vie un certain nombre de villages désertés. Après la Seconde Guerre mondiale, la région voit arriver de nouvelles vagues d'immigrants, selon le schéma constaté dans les autres régions de France. L'immigration en provenance d'Espagne reste prédominante, mais le fait le plus marquant tient à l'afflux de deux nouveaux groupes d'immigrants : les Algériens et les Portugais. Le nombre des saisonniers espagnols dans la viticulture se réduit, car ils sont en partie remplacés par des immigrants venus d'Afrique du Nord — les Algériens, tout comme les Portugais, étant également nombreux dans le BTP.

3.3. Migrations organisées et logiques de recrutement

Étatiques ou patronales, les logiques de recrutement façonnent une histoire particulière des immigrations en régions.

Dans les départements d'outre-mer, l'intervention de l'État est très précoce dans les politiques migratoires, les premières traces datent de la décennie 1820 à La Réunion. Mais c'est surtout à partir de l'abolition de l'esclavage, en 1848, qu'une véritable politique d'introduction contractualisée de main-d'œuvre va être mise en place par l'État. S'il resta faible en Guyane car l'économie coloniale y était peu développée, le système de l'engagisme fut par contre très important dans les îles. L'État organisait les arrivées de travailleurs engagés, originaires principalement d'Inde et de Chine, avec un contrat de travail et un engagement de cinq à sept années renouvelable. C'est à la Réunion que l'engagisme a constitué le système de recrutement le plus longtemps appliqué, malgré les volontés de restreindre, voire d'interdire, cette immigration par le pouvoir britannique présent en Inde (l'engagisme prend fin en 1877 en Guyane, dans les années 1880 en Guadeloupe - Martinique). L'interdiction tardive de l'engagisme réunionnais est directement liée à l'installation de l'inspection du travail dans l'île dans les années 1920. Ainsi, cet investissement étatique prend forme dans la France périphérique, longtemps avant une intervention similaire dans la France métropolitaine. Le parallèle avec la logique

d'introduction des travailleurs migrants mis en place par le SGI, puis par l'ONI qui deviendra l'OMI, pourrait être interrogé, au sens où l'État français aurait voulu construire une gestion de main-d'œuvre similaire à celle qui avait lieu dans les territoires d'outre-mer. La question reste à approfondir.

La région Bourgogne apporte un autre exemple de l'impact de l'intervention de l'État sur la physionomie des migrations en régions. Le recrutement organisé, pour l'économie de guerre, de migrants étrangers (par l'intermédiaire du Service de la main-d'œuvre étrangère, à l'origine une section du service ouvrier du sous-secrétariat d'État de l'Artillerie et des Munitions) et coloniaux (via le Service d'organisation des travailleurs coloniaux), y a été particulièrement important, dans la métallurgie (Algériens kabyles, Chinois et Portugais notamment, aux usines Schneider du Creusot), la chimie (Chinois à la poudrerie Vonges en Côte-d'Or), le BTP (Italiens et Espagnols à Montbard), la céramique (Tunisiens aux Grandes tuileries bourguignonnes à Chagny), les entreprises travaillant pour le compte de l'armée américaine..., mais aussi dans l'agriculture, par l'intermédiaire de l'Office national de la main-d'œuvre agricole, devenu en 1917, Service de la main-d'œuvre agricole. Bien que conçue pour l'économie de guerre, cette intervention étatique change la physionomie des migrations en région Bourgogne au-delà des années où elle est mise en œuvre (1916-1918). Ainsi, au début des années 1920, « le flux nord-africain se maintient vers la Bourgogne » pour ne diminuer qu'à partir de la fin de la décennie.

Le cas de la Franche-Comté montre l'impact des logiques patronales de recrutement sur la physionomie migratoire d'une région frontalière, initialement région de mono, voire de bi-immigration (suisse et allemande), précisément en raison de ce caractère frontalier. En effet, dès le début du 20^e siècle, les flux migratoires, en Franche-Comté comme ailleurs, sont marqués par un renforcement de la logique des recrutements patronaux, souvent collectifs. Cette logique caractérise en particulier les Italiens, dès le début du siècle, et les Polonais, dans l'entre-deux-guerres. La transformation des logiques migratoires conduit ainsi à une modification de la composition des populations étrangères de Franche-Comté. En 1931, les Italiens et les Polonais occupent respectivement les premier et troisième rangs parmi les groupes nationaux étrangers résidant en Franche-Comté. L'exemple du recrutement de mineurs polonais dans les mines de Ronchamp illustre ainsi le poids des politiques patronales sur le contour des populations étrangères dans la région. Quasiment absents du bassin d'emploi au début du siècle, les étrangers voient leurs effectifs se développer à partir du début des années vingt : à cette date, les responsables de la mine mettent en œuvre un recrutement collectif de travailleurs étrangers, notamment en direction des mineurs polonais de

Westphalie. Dès le milieu des années 1920, les Polonais constituent ainsi la moitié des mineurs de fond de la mine. Cette implantation liée aux politiques patronales est cependant fortement dépendante de la conjoncture économique et rend les territoires de l'immigration particulièrement mouvants. Le déclenchement de la crise entraîne ainsi, à partir de 1934, le licenciement, et le départ, de la majorité des mineurs polonais de Ronchamp, selon un processus identique à celui observé dans les autres régions minières. De même, si les politiques de gestion du personnel mises en œuvre par les forges de Faisans aboutissent à une implantation rapide de familles italiennes dans la première décennie du 20^e siècle, cette implantation n'est que de faible durée et les flux se tarissent dès le début des années 1910.

3.4. Femmes au travail

L'équipe en charge de la région Rhône-Alpes s'est livrée à un repérage assez systématique de la présence féminine durant les différentes périodes, insistant sur le fait que, s'il peut arriver localement, ou durant une courte période, que les hommes soient majoritaires, une forte minorité des immigrés sont des immigrées. Celles-ci sont nombreuses à travailler, à la fois parce qu'existent des formes spécifiques de migrations féminines, mais aussi parce qu'il est fréquent que les femmes et les filles d'immigrés travaillent. Ainsi, durant l'entre-deux-guerres, les salariées sont nombreuses parmi les femmes de la cité Gillet, à Vaulx-en-Velin, qui abrite durant l'entre-deux-guerres une usine de soie artificielle employant un personnel étranger nombreux. Cette caractéristique vaut pour des célibataires, ou des femmes mariées sans enfants, mais aussi pour une proportion non négligeable des femmes mariées ayant déjà un enfant.

De même, l'équipe en charge de la région Centre a porté une attention particulière au travail des migrantes. Cela se traduit, d'une part, par le relevé à partir des données statistiques de l'importance numérique de celui-ci aux diverses périodes, d'autre part, par un coup de projecteur sur une population particulière, celle des travailleuses polonaises de l'agriculture présentes dans les fermes de la région durant l'entre-deux-guerres. La vie de celles-ci nous est connue par un ensemble archivistique exceptionnel, conservé aux AD37, constitué de la correspondance (plusieurs milliers de lettres) entre des migrantes et l'inspectrice du travail chargée de leur protection. Ces lettres, en cours de traduction et d'analyse sous la houlette de Sylvie Aprile, mettent en évidence les formes d'exploitation spécifiques auxquelles sont

soumises ces jeunes femmes, souvent isolées et vulnérables, mais aussi leurs capacités de résistance.

On relève en Bourgogne, comme en région Centre, la présence d'un contingent de femmes tchécoslovaques employées dans l'agriculture, en particulier en Côte d'Or, où leur nombre ne cesse de s'élever jusqu'en 1936 (elles sont alors 200 à travailler dans ce secteur), alors que le nombre d'hommes décline à partir de 1931. Ces travailleuses agricoles « représentent 38% de l'ensemble des Tchécoslovaques du département en 1936 ».

En Ile-de-France, l'étude montre que la région a toujours constitué un pôle d'arrivée très important des migrations féminines, surtout en raison de la forte demande en matière de service domestique ; c'est ce qui explique que le ratio entre hommes et femmes immigrés y a toujours été plus équilibré que dans d'autres régions. Jusque dans l'entre-deux-guerres, l'immigration étrangère à Paris est majoritairement masculine, à l'exception notable des Arméniens qui comptent des femmes en plus grand nombre, en raison des effets du génocide. À partir du début des années 1960, des femmes, célibataires ou mariées, sont souvent pionnières, en matière d'émigration, surtout parmi les Espagnols : elles trouvent à s'embaucher massivement dans le secteur du service domestique, et habitent donc très majoritairement dans les quartiers bourgeois mais dans des chambres de bonnes et des loges de concierges. La figure de l'immigrante espagnole a ainsi été incarnée par le stéréotype parisien de Conchita, « bonne à tout faire ». Pour beaucoup de femmes, le petit commerce ethnique constituait et constitue encore aujourd'hui une manière de concilier vie familiale et activité rémunératrice : vendeuses de plats asiatiques à travers toute l'Ile-de-France, épicière africaines de Château rouge et de Montreuil ont succédé aux vendeuses de pâtes italiennes de la Villette.

À l'inverse, dans les DOM, à l'exception de la Guyane, on note la faible part de l'immigration féminine, le système de l'engagisme s'adressant prioritairement aux hommes. En Guyane, on remarque un important décalage entre les sexes : en 1881, dans les communes de Cayenne et ses alentours, 9 254 femmes sont présentes pour 8108 hommes. Mais le décalage est aussi statutaire et social : si on compte 1645 femmes mariées pour 1561 époux, on note aussi 325 veufs pour 1144 veuves. Le nombre de femmes vivant sans époux -on ne sait rien sur leur emploi- semble être une spécificité guyanaise. Un siècle plus tard, les tendances se sont inversées parmi les migrants. Les taux de masculinité en 1990 sont de 139 pour les Brésiliens, 116 pour les Haïtiens et Surinamais.

B- Migrations forcées

3.5. Une histoire régionale des réfugiés politiques

Dans plusieurs régions, les réfugiés politiques apparaissent comme des acteurs centraux d'une histoire de l'immigration dont la chronologie varie en fonction de la situation géographique et des caractéristiques socio-politiques des territoires étudiés. Les réfugiés apparaissent comme d'autant plus visibles qu'ils sont implantés dans les régions de faible immigration : ce trait tient à la tradition de dissémination administrative des centres d'accueil sur l'ensemble du territoire national, qui contraste avec les logiques économiques qui concentrent les migrations autour de certains bassins d'emploi.

Ainsi, en Champagne-Ardenne, on note une présence précoce de réfugiés, avec un nombre significatif de réfugiés polonais, après l'insurrection de 1830, puis de réfugiés espagnols à la fin de la première guerre carliste (1833-1840).

La région Centre, elle aussi, est depuis longtemps une terre qui abrite réfugiés et émigrants politiques, ce qu'elle doit à son éloignement des principaux centres de décisions politiques. Elle abrite ainsi des Carlistes espagnols et des réfugiés polonais au 19^e siècle, particulièrement dans l'Indre et le Cher, puis des réfugiés espagnols durant l'entre-deux-guerres, des originaires du sud-est asiatique durant les années 1970. Prolongeant cette tradition, des foyers de travailleurs migrants servent aujourd'hui de CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile), tels ceux de Gien ou de Saint-Jean de Blanc.

Ce trait est encore plus marqué en Auvergne, où l'une des originalités de la région tient à la place, proportionnellement plus importante qu'ailleurs, des réfugiés politiques. La position géographique de l'Auvergne (au centre de la France) et son caractère montagneux expliquent que les pouvoirs publics y aient souvent regroupé des étrangers regardés avec une certaine suspicion. Dès la fin du 18^e siècle, on trouve en Auvergne un grand nombre de prisonniers de guerre et des déserteurs des armées ennemies, notamment Tchèques, Polonais, Suisses et Allemands. Dans la première moitié du 19^e siècle, la région accueille aussi des réfugiés pourchassés par les autorités de leur pays : Italiens, Espagnols (carlistes et républicains), et surtout Polonais. Parmi ces derniers, un grand nombre fera souche sur place. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Auvergne va accueillir aussi beaucoup de réfugiés coloniaux, regroupés dans des camps comme celui de Noyant d'Allier (pour les rapatriés d'Indochine) ou comme le camp de Bourg Lastic pour les harkis. L'enquête accorde une part

importante au problème d'intégration de ces immigrants. Les données concernant les 18^e et 19^e siècles sont très fragmentaires et devraient être reprises par des enquêtes plus sérieuses. Il semble que les réfugiés espagnols (plus de 300 en 1831) aient suscité une forte animosité. Jugés querelleurs, ils sont moins bien considérés que les Polonais, les seuls qui aient été autorisés à mener une activité politique au grand jour, en raison de la popularité de la cause polonaise dans la France de ce temps. L'étude souligne un point observé ailleurs, mais qui mériterait d'être creusé. La forte participation des travailleurs immigrés aux grèves de la période 1919-20. C'est l'une des rares périodes d'agitation qu'ait connue la région. Les Espagnols et les Algériens sont à l'avant-garde du mouvement et feront l'objet d'expulsions massives (1 200 selon l'étude). Cette politisation précoce et l'afflux d'un grand nombre de réfugiés anti-franquistes expliquent la forte participation des Espagnols aux actions de la Résistance dans cette région. Cette étude offre ainsi un éclairage intéressant, en « longue durée », sur les immigrations forcées, depuis les prisonniers de guerre du 18^e siècle, jusqu'aux réfugiés coloniaux de l'après-Deuxième Guerre mondiale.

Trait commun avec l'Auvergne, une des caractéristiques de l'histoire de l'immigration en Languedoc-Roussillon, certes géographiquement plus proche de l'Espagne, tient au fait que cette région a été fortement affectée par la guerre civile espagnole. C'est un lieu de transit et de passage pour les volontaires des Brigades Internationales. La prise de Barcelone par les troupes franquistes, au début de 1939, déclenche un exode massif qu'on a appelé la « cohorte de l'épouvante ». Les réfugiés sont installés dans des camps de fortune, certains sur la plage (comme à Argelès). La région est fortement affectée ensuite par les mesures répressives prises par le Gouvernement de Vichy (camps de Rivesaltes et de Rieucros) et par l'engagement d'un grand nombre d'immigrants espagnols dans la Résistance (maquis cévenol). Mais le facteur de proximité géographique n'explique pas tout : au cours de la période récente, se produit une nouvelle diversification des vagues migratoires, illustrée notamment par l'arrivée de réfugiés Hmongs, spécialisés dans les cultures maraîchères.

Enfin, le tableau ne serait pas complet sans évoquer le formidable pouvoir d'attraction de Paris. Dès l'installation de la monarchie parlementaire de Louis-Philippe, Paris devient une ville d'accueil pour différents exils politiques, notamment pour les Polonais à la suite de l'insurrection de Varsovie de 1830-1831 contre le tsar et pour les Espagnols carlistes (des partisans conservateurs du prétendant à la Couronne se réclamant de l'infant Carlos de Bourbon). Durant l'entre-deux-guerres, Paris accueille nombre d'Arméniens qui, suite au génocide de 1915 dans l'empire ottoman, sont munis d'un passeport Nansen. Au milieu des années 1970, l'Ile-de-France est de nouveau un lieu d'installation pour nombre de réfugiés, et

notamment les Chiliens qui fuient le coup d'Etat de Pinochet et les « *boat people* » en provenance du Sud-Est asiatique.

3.6. Les migrations de servitude : une singularité des DOM

Dans les DOM, les migrations de servitude ont évidemment joué un rôle important et les rapports sur la Guyane et la Réunion rappellent combien la période de l'esclavagisme a joué un rôle important dans les peuplements.

Le premier peuplement de l'île de la Réunion date de 1663 lorsque deux Français s'installent avec dix domestiques malgaches, sept hommes et trois femmes. Puis entre 1675 et 1675, quelques bateaux venus de France débarquent. En 1674, on compte 70 hommes libres et 58 domestiques. L'île va ainsi peu à peu se peupler d'Européens et d'esclaves. Ils sont 1 000 en 1714, 14 000 en 1766, 111 000 en 1810. Ils sont principalement originaires de Madagascar, des Indes et du Mozambique. Si les esclaves sont « seulement » estimés à 1 500 individus en Guyane, le département a toutefois connu une immigration pénitentiaire importante qui a contribué, par ses nombreux établissements, à asseoir les frontières du département. En 1853, on compte 3706 « bagnards » sur l'ensemble des lieux de détention, 7440 en 1910 et 5285 en 1945. Cependant, il est à noter que la population pénitentiaire n'exerce pas une activité intégrée dans l'économie agricole guyanaise et se concentre principalement sur des chantiers de forestage ou travaille à l'ouverture de routes. La population libérée, mais astreinte à résidence, n'a pas favorisé non plus la croissance démographique espérée. Sa déchéance physique et morale, la ségrégation carcérale chez les libérés et le taux de masculinité important en sont probablement les causes.

4- Projets associatifs à contenus mémoriels et lieux de mémoire de l'immigration : deux modes d'investigation du volet « Mémoires » du programme

4.1. Ressources mémorielles

Certaines équipes, comme celle en charge de la région Auvergne, ont appréhendé le volet mémoire de l'enquête dans la perspective d'un inventaire des ressources mémorielles. Ainsi, l'étude de la région Auvergne dresse une liste des « personnes ressources » dépositaires

de la mémoire de leur communauté. L'étude insiste surtout sur le dynamisme de la communauté espagnole. Sur le plan numérique, celle-ci a commencé à décliner à partir des années 1970, en raison des naturalisations. Mais des associations, à base politique, comme la CNTE, ont maintenu des activités culturelles, de façon à transmettre aux jeunes générations la mémoire des luttes passées. De même, le récit historique des immigrations en Ile-de-France retrace les lieux de mémoire et les cérémonies mémorielles des Espagnols à Saint-Denis et des Arméniens à Issy-les-Moulineaux. Dans les deux cas, les associations locales ont joué un rôle important, en lien avec leurs ambassades respectives.

En région Centre, le travail sur la mémoire a consisté d'abord à recenser les acteurs qui, au cours de la dernière décennie, ont porté des projets en ce domaine. Ce travail débouche sur une typologie des acteurs (acteurs associatifs, acteurs politiques — du local au national —) intéressés à la production d'une mémoire de l'immigration. La réflexion, à partir de ces données, qui se présente comme une ébauche, souligne que selon les populations (en fonction de l'ancienneté de la migration, de son inscription territoriale), les lieux, des logiques différentes prévalent, et qu'il peut arriver que se développent à partir d'un même point d'ancrage (la cité ouvrière de Rosières par exemple), des mémoires différentes, voire antagonistes. « Pour les uns, la base de l'identité collective fut l'expérience du travail, et la mémoire est celle des anciens salariés (...) et de leurs luttes. (...) D'autres préfèrent rappeler la sociabilité villageoise (...), nourrissant une solidarité et une identité territorialisée qui dépassait les clivages ethniques (...). D'autres choisissent aujourd'hui de mettre en valeur l'église du village, symbole de la vie locale à l'époque où Français, Portugais et Polonais s'y retrouvaient (...) assumant une distance mémorielle avec les Musulmans. »

L'émergence des questionnements autour des contenus des actions mémorielles sont davantage problématisés par les équipes de la région Centre, PACA et Limousin ; ces questions ouvrent aux acteurs institutionnels comme à la recherche ultérieure des perspectives, entre mémoires individuelles et production de références collectives, riches et passionnantes, sur lesquelles il conviendra de revenir, notamment lors de ce séminaire. Ces questions engagent, d'ores et déjà, le débat sur les constructions d'identités collectives et la finalité de leur mise en œuvre.

Les auteurs en charge de l'étude sur la Corse ont, quant eux, développé une approche originale pour aborder les questions liées aux mémoires, qui a consisté à interroger de façon croisée les regards que les étrangers ont portés sur la Corse avec ceux que les Corses ont portés sur les étrangers. Cette étude de l'Altérité, s'est tout d'abord penchée sur la perception des réfugiés russes et ukrainiens arrivés à Ajaccio en 1921. On note ainsi dans la presse locale

une véritable compassion pour ces réfugiés puis un certain engouement pour remplacer les travailleurs non revenus de la Grande Guerre. Certes, dans le même temps, la presse autonomiste rejette ces étrangers et accuse la métropole de vouloir lui imposer une population dont elle ne sait comment se débarrasser. Ainsi, cette première étude montre que les Corses ont été attentifs à la notion d'hospitalité. Ils ont aussi été pragmatiques et ont su utiliser cette immigration de travailleurs. Toutefois dans le même temps, on note une certaine sensibilité à la question du nombre d'étrangers et à la thématique de « l'envahissement » de la Corse.

Dans un autre registre, celui d'une production mémorielle, l'équipe en charge de la région Languedoc-Roussillon présente les premiers résultats d'une enquête monographique en cours sur la fabrique d'une mémoire de l'immigration dans la commune de Clermont-L'Hérault.

4.2. Lieux de mémoire de l'immigration

Dans le rapport sur la région Auvergne, les pages consacrées aux harkis et aux vietnamiens font une large place à la description des camps dans lesquels ont vécu beaucoup d'entre eux. Les auteurs du rapport ont complété ces données par des extraits de correspondance administrative, puisés dans les archives publiques à différentes époques.

L'équipe Champagne-Ardenne esquisse une ébauche de projet sur un travail de mémoire immigrée à Joinville (p.64-65) : les auteurs proposent une possible reconversion du site industriel de la ville autour de la mémoire de l'immigration. L'intérêt serait double : offrir un éclairage sur l'immigration champardenaise et permettre une conservation de la mémoire industrielle de la zone. La première piste consiste à exploiter les archives privées des industriels et des différentes associations présentes sur Joinville ; la seconde est de recueillir des témoignages sous forme de récits de vie, de nombreux retraités de la sidérurgie. Il reste à souhaiter qu'un projet de ce type puisse être mis à l'épreuve du travail empirique.

L'équipe en charge de l'étude sur la Réunion présente quelques lieux de mémoire spécifiques réinvestis par des associations. La sucrerie de Villèle, ancien domaine sucrier acquis par le Conseil général en 1979 et les Lazarets de la Grande-Chaloupe résument ainsi particulièrement bien la double histoire des migrations forcées, de l'esclavage et de l'engagisme. Le Cimetière de Bel-Air, à Sainte Suzanne, a aussi été étudié car c'est le seul cimetière de l'île où se sont déroulées des opérations de restauration de tombes et de mausolées. On y trouve un carré anglais, où sont enterrés les soldats morts pendant l'attaque

de l'île au début du XIX^e siècle, des tombes des élites sociales et des populations créoles pauvres. Cette inscription dans l'espace mortuaire montre particulièrement bien la construction de la société réunionnaise, créole au premier abord mais surtout segmentée ethniquement et socialement.

Le volet mémoire est intégré dans le récit historique des rapports sur la Guyane et les départements antillais. L'immigration en Guyane étant récente, l'étude présente un ensemble de planches photographiques présentant les lieux de vie. Elle expose ainsi un quartier de Cayenne dans lequel la population migrante se réunit autour d'activités festives tout en construisant un ensemble de réseaux facilitant l'embauche des nouveaux arrivants. L'enquête est également menée sur les lieux de travail d'une main-d'œuvre étrangère principalement investie dans la recherche aurifère le long des fleuves ou, dans la tenue de petites activités commerciales indépendantes. Il présente de même quelques lieux de mémoire, en photographiant les monuments érigés sur l'emplacement des anciens camps de réfugiés surinamais, aujourd'hui détruits. En Guadeloupe et en Martinique, se sont aussi des planches photographiques qui présentent les lieux de sociabilité de la communauté indienne.

Pour conclure

Ce deuxième volet du programme d'études confirme le caractère particulièrement prometteur du premier. L'ensemble de ces 25 études régionales, à n'en pas douter, participera au développement de l'histoire de l'immigration en France, tout en favorisant la prise en charge par les habitants, ou leurs structures associatives, d'un travail sur leur propre histoire et sur la part « des mémoires de l'étranger » dans la construction d'une identité régionale ou d'une mémoire partagée. L'ensemble des études régionales constitue pour chaque région une somme de données : d'archives, de statistiques, de références bibliographiques et d'analyse socio-historique, désormais disponibles à tous, et contribue à une connaissance accrue de l'histoire de l'immigration en régions et dans les DOM, laquelle complète un point vue jusqu'alors largement resté axé sur une histoire nationale, voire métropolitaine, certes nécessaire, mais insuffisante dans le paysage actuel de la recherche.

Programme d'études de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances 2005-2008

**Séminaire « Histoire et mémoire des immigrations en régions
et dans les DOM : restitution des études régionales (second volet) »**

Vendredi 27 juin 2008, de 9h30 à 17h

**Grand Amphithéâtre de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)
105, boulevard Raspail - 75006 Paris (métro Saint-Placide ou Sèvres Babylone)**

PROGRAMME

Matinée

9h30 : Introduction

9h45- 10h15 : Richesse des fonds d'archives inventoriés : mise à disposition, mutualisation...

L'exemple de la région Ile-de-France par Génériques

Patrick Veglia et Delphine Folliet

Modérateur : Philippe Rygiel

10h15-11h30 :: Singularité des DOM

Guadeloupe-Martinique, Guyane, La Réunion

Isabelle Dubost, Frédéric Piantoni, Emmanuel Souffrin ou Laurent Hoarau

Modérateur : Yann Scioldo-Zurcher

11h30-11h45 pause

11h45-12h45 : Spécificités régionales et variations intra-régionales

Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Corse

Monique Lakroum, Laure Hin, Suzana Dukic, Philippe Pesteil

Modérateur : Gérard Noiriel

Après-midi

14h-15h15 : Migrations politiques et/ou migrations économiques

Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon

Jacques Barou, Pierre-Jacques Derainne, Suzanna Dukic

Modérateur : Anne-Sophie Bruno, Laure Pitti

15h15- 15h30 : pause

15h30-16h15 : Genre et migrations

Centre, Rhône-Alpes, Ile-de-France

Sylvie Aprile, Sylvie Schweitzer, Natacha Lillo

Modérateur : Philippe Rygiel

16h15-17h : Ressources mémorielles et lieux de mémoire de l'immigration :

Centre, PACA, Limousin

Hélène Bertheleu, Yvan Gastaut, Jean-Philippe Heurtin

Modérateur : Laurence Mayeur

Renseignements et inscriptions auprès de Laure Pitti : laure.pitti@wanadoo.fr